



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Haute-Garonne

Commune : Toulouse

Autres communes :

R500

Appellation : Observatoire de Jolimont

Monument(s)

Appellation : Observatoire de Jolimont

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 23/03/2026

Étendue de la protection : sont inscrits au titre des monuments historiques : - En totalité la coupole du télescope de Foucault, la coupole de l'équatorial de Brunner et la coupole de la carte du ciel (appelées les trois coupoles de Baillaud dans l'arrêté de 1987) ; l'abri de la méridienne avec les mires et les piliers supports des collimateurs ; le support de l'instrument visant le pic du Midi et ses mires d'alignement (sud du parc) ; le soubassement circulaire ayant servi à tester la coupole Baillaud pour le pic du Midi ; le parc et le mur d'enceinte ; - Les façades et toitures du bâtiment principal dit observatoire Urbain Vitry et de la porterie, du bureau des astronomes et du laboratoire d'astrophysique, du pigeonier et la « maison du gardien » de l'observatoire de Jolimont situé au n°1 avenue Camille-Flammarion à TOULOUSE

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.